



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE L'ÎLE DE FRANCE

9 villa Thoréton - 75015 PARIS - Tél : 01.45.57.34.20 – mail : secretariat@lirtidf.org

Site internet : <https://ligue.idf-tir.org>

À Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Clubs de tir de l'Île-de-France

N/Réf. : JD/MJN : 9025

Paris le 02 juin 2025

OBJET : STAGE CERTIFICAT CAPACITÉ À ACCUEILLIR ET À CONSEILLER F.F.Tir.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Certificat de Compétences Capacité à Accueillir et Conseiller de la F.F.Tir porte sur l'activité bénévole d'accueil et d'information des adhérents pour la pratique du Tir sportif et la gestion de la sécurité dans les stands de tir.

La durée du stage est **d'une journée**. La prochaine session aura lieu le :

**DIMANCHE 05 octobre 2025
de 9h00 à 18h00**

**Association Nationale de Tir de la Police (ANTP)
Stand de tir Aquaboulevard
75015 PARIS**

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- Être licencié à la F.F.Tir depuis **un an minimum** (deuxième saison sportive). Les candidats devront posséder une licence **en cours de validité à la date de la formation**.
- Avoir au moins 16 ans à la date de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- Faire partie intégrante de l'équipe de permanents du club et avoir **l'avis favorable et motivé** de son Président de club sur la fiche d'inscription.
- **Être titulaire d'un certificat de compétence PSC1 ou équivalent.**
- S'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription en joignant les documents demandés au secretariat@lirtidf.org et rfl@lirtidf.org

Effectuer parallèlement un virement de 20,00€ à la Ligue Régionale de Tir de l'Île-de-France (IBAN ci-joint) au titre de la participation aux frais de ce stage. La candidature ne sera prise en compte qu'à la réception du virement.

Date limite d'inscription : jeudi 25 septembre 2025

Le nombre de stagiaires **étant limité à 10 personnes**, les candidats **non retenus** seront prévenus individuellement en priorité à l'adresse de messagerie indiquée sur la fiche d'inscription, à défaut par téléphone.

Les participants devront se munir d'une **arme à FEU** (pistolet et/ou carabine) de ses **munitions**, de protections oculaires, auditives et du matériel nécessaire à la prise de notes. (lien à consulter : <https://www.fftir.org/certificat-de-compétences-cac>)

Il est à noter que la possession du C.A.C. est un pré requis qui conditionne maintenant l'accès à la formation d'animateur, (lien à consulter : <https://www.fftir.org/animateur/>)

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de Formation de la Ligue


Marie-Josée NORET



Le Président

Jacques DEVILLE

Certificat de compétences

Capacité à accueillir et conseiller

Dossier d'inscription

Stage CAC ANTP
05 octobre 2025

Dossier à renvoyer à la ligue : secretariat@lftidf.org et rfl@lftidf.org

Date limite d'inscription : 25 septembre 2025

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC). Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette tactile.



Nom :

Prénom :

Photo du
candidat

Adresse :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Email :

Date de naissance :

Catégorie d'âge (entourez la catégorie) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet ☐ Carabine ☐ Plateau ☐

I – Pièces à fournir par le candidat

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la ligue
Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	☐
Licence de la saison sportive en cours de validité	☐
Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent	☐
Autorisation parentale pour les candidats mineurs	☐
Règlement de 20 euros correspondant aux frais pédagogiques (inscription et formation). À régler par virement bancaire (IBAN du compte de la ligue avec indication du nom du participant et de la date du stage)	☐
Validation de l'inscription : OUI ☐ NON ☐	

II – Profil du candidat

Précisez vos fonctions éventuelles actuelles au sein du club et vos motivations pour suivre cette formation.

III – Avis favorable et motivé du président de club

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC).

Date, nom, signature et cachet du club :

Date et signature du candidat :